

La liberté de publier en danger ? Un entretien avec Jean-Yves Mollier

Le 24 septembre prochain, paraîtra en France **Interdiction de publier** de Jean Yves-Mollier, aux éditions Double ponctuation. L'International Publishers Association a pu s'entretenir avec l'auteur en avant-première, et évoquer avec lui l'état de la liberté de publier dans le monde.

Historien, Jean-Yves Mollier traite de la censure du livre avec une intelligence du passé qui lui permet de proposer au lecteur une mise en perspective indispensable à la compréhension de ses mécanismes.

Livre vif et percutant, **Interdiction de publier** est aussi une alerte : alors que nos sociétés adoptent peu à peu un nouvel ordre moral, la liberté de publier n'est-elle pas en danger ?



Pourquoi avez-vous écrit ce livre, **Interdiction de publier** ?

Je travaille sur la question de la censure depuis 30 ans. J'ai toujours été très sensible aux différentes formes qu'elle peut prendre mais aussi à la façon dont chaque période historique produit de la censure.

Si l'expression et les conséquences de la censure varient bien entendu d'une époque à l'autre, elle est motivée par des logiques qui, elles, demeurent assez semblables.

Quelles sont les principales restrictions à la liberté de publier ?

Elles sont d'origines religieuses, politiques, morales et économiques. Ces types de censure correspondent à leur histoire ; la censure religieuse apparaît en premier, suivie de la censure politique. La censure économique est peut-être la plus récente – mais il faut compter avec le surgissement du « politiquement correct » et de ses dérivés, la « cancel culture » ou culture de « l'élimination » de ceux qui pensent autrement, et « l'appropriation culturelle », qui consiste à réserver aux minorités le droit de parler d'elles-mêmes.

Il existe aujourd'hui des outils qui empêchent même que certains sujets soient débattus – comme le montre par exemple le contrôle d'Internet en Chine. D'autres régimes à travers l'histoire, que l'on pense aux nazis, aux fascistes ou à l'URSS, n'ont pas eu accès à des outils aussi efficaces. La technologie permet désormais l'isolement presque complet d'un pays et un contrôle de plus en plus rigoureux de la liberté d'expression.

En même temps, si nous regardons du côté des États-Unis, nous voyons d'autres risques. Le politiquement correct aboutit bien souvent à la négation du savoir, de la culture – à un appauvrissement de la complexité de la réalité. Certaines campagnes de censure commencent avec de bonnes intentions, mais le résultat final est très souvent abominable.

Vous ne semblez pas très optimiste, dans votre livre, sur la liberté de publier. Pouvez-vous nous dire pourquoi ?

Encore une fois, permettez-moi de revenir sur mon rôle d'historien. Pour moi, l'histoire enregistre ce que l'on nomme des cycles – qu'il s'agisse de cycles économiques, de cycles politiques ou de cycles culturels. Je

pense que nous arrivons à la fin d'un cycle négatif, où la société est moins tolérante. Quand nous nous projetons 50 ans en arrière, on voit que nous étions au début d'un cycle très vertueux dans de nombreuses régions du monde, à des niveaux très différents – que ce soit en matière de liberté de parole ou de liberté sexuelle, par exemple.

Je ne sais pas si, dans la situation actuelle, des films comme *La Vie de Brian* des Monty Python ou *Les Aventures de Rabbi Jacob* de Gérard Oury pourraient aujourd'hui être tournés ou même projetés...

Les débats incessants et récurrents sur les contenus des manuels scolaires aux États-Unis nous montrent hélas que des intérêts particuliers, que des visions du monde basées sur des croyances (aussi respectables soient elles), tentent de se substituer à une approche scientifique du savoir. Et que penser de la censure, aux États-Unis, de la biographie de Woody Allen – ou, tout dernièrement en France, du « caviardage » des « 10 petits nègres » d'Agatha Christie ?

Donc, je suis donc assez pessimiste pour le temps présent... Mais je suis aussi pleinement conscient que nous sommes actuellement dans un cycle négatif qui, inévitablement, se terminera – et sera suivi de quelque chose de plus positif.

Les États-Unis figurent en bonne place dans votre livre, bien qu'ils soient un pays où la liberté d'expression est bien protégée. Pourquoi donc ?

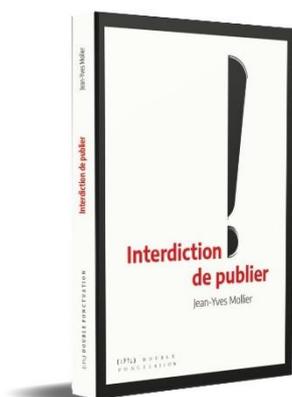
Il y a plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, ce qui se passe aux États-Unis arrive souvent en Europe, quelques années plus tard – je le constate, comme beaucoup d'entre nous. Auparavant, il pouvait y avoir un écart de 5 ou 10 ans, mais maintenant, le délai « d'importation » est beaucoup plus court – un an, voire moins.

Bien sûr, il y a aussi une « surexposition » à ce qui se passe aux États-Unis : leurs médias sont particulièrement visibles, leur langue est « mondialisée », etc. Nous avons donc beaucoup d'informations sur les actes de censure du livre qui s'y pratiquent. Dans d'autres pays, il y a clairement un manque d'informations – j'essaie d'ailleurs de combler ce déficit, en travaillant avec des collègues de différentes régions du monde, comme l'Amérique latine, l'Afrique ou l'Inde.

Y a-t-il des histoires positives que vous pouvez partager, des éditeurs qui échappent à la censure ?

Bien sûr et fort heureusement ! Un des exemples que je mentionne dans mon livre est celui des éditeurs iraniens travaillant en dehors de l'Iran, qui produisent des livres en farsi auxquels les lecteurs peuvent accéder en ligne – même depuis l'Iran, grâce à des réseaux virtuels privés (VPN)... La technologie sert dans ce cas à contourner la censure !

Il y a aussi des exemples en Afrique, au Congo ou au Togo, où des éditeurs courageux parviennent à déjouer les censeurs – mais ils courent, ce faisant, de grands risques personnels...



Interdiction de publier, de Jean-Yves Mollier, éditions Double ponctuation, parution le 24 septembre 2020.

ISBN : 978-2-490855-04-9

174 pages

21 x 14,8 x 1,2 cm

232 gr

Broché/collé

14 € papier / 7 € numérique

Diffusion CEDIF, distribution POLLEN, Numilog.com

